

M A I R I E
de
B A N N E

Banne le 27 août 2024



AVIS

Madame, Monsieur,
J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de Banne :

Le mardi 3 septembre 2024 à 18h30.

En session ordinaire.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2024.
- Décisions modificatives au budget.
- Convention de coopération avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche pour la protection des plants en forêt Communale.
- Remboursement d'une caution à un locataire.
- Prise en charge financière d'une partie du chauffage d'un de nos locataires suite à un dysfonctionnement de l'installation.
- Questions diverses.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire,
Jean-Marie LAGANIER

